

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE PROJET POUR L'INDUSTRIE 4.0

ACCÉLÉREZ VOTRE CARRIÈRE GRÂCE À UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE EN ALTERNANCE !

Métier préparé

L'étudiant du Mastère Spécialisé® Manager de Projet pour l'Industrie 4.0 supervise des projets de développement et de déploiement de nouvelles technologies sur les lignes de production. Il pilote la performance en temps réel par la mise en place d'équipements connectés et mène une veille technologique contribuant à l'atteinte de la maturité industrielle de l'entreprise. Ayant une grande capacité d'écoute et de management, il accompagne les équipes dans leur montée en compétences. Il promeut auprès de la direction les projets d'innovation. Il participe à la stratégie industrielle de fabrication ou d'achat des produits.

Compétences visées

Sur le plan technique, l'étudiant doit maîtriser les logiques de production (flux de production, lean management, indicateurs). Il connaît les outils de gestion de projet, est initié à l'informatique industrielle et la cybersécurité. En terme de savoir-être, il fait preuve de leadership, de pédagogie, d'écoute, de curiosité.

Débouchés

- Responsable industrialisation
- Responsable méthodes
- Directeur technique
- Chef de projet industriel
- Chef de projet digitalisation

Déroulé du cursus

Vous intégrez une formation labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE), de niveau bac +6. D'une durée de 12 mois, en alternance, au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, le Mastère Spécialisé® Manager de Projet pour l'Industrie 4.0, vous permet d'acquérir des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...), adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain. Ainsi, vous serez en capacité de devenir un acteur majeur de l'entreprise !

DIPLÔME

Manager de projet pour l'industrie 4.0 (MS), Mastère Spécialisé® en co-accréditation avec l'ESIGELEC, enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 18/12/2024 publiée le 18/12/2024



VAE, ETUDIANT, CONTRAT APPRENTISSAGE, CONTRAT PROFESSIONNALISATION, FORMATION CONTINUE

Durée : 70 jours

sur 12 mois

Code WEB : MSIndus4.0

Code RNCP : RNCP39955

Public

Etudiants en poursuite d'études
Salariés d'entreprise
Demandeurs d'emploi
Reprise d'études
En reconversion

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)
ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle
- Dérogation possible sur dossier : nous contacter

Rythme de formation

En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Frais de scolarité

Selon le statut choisi : nous contacter.

OBJECTIFS

Réaliser la veille technologique
Définir une stratégie de transition digitale
Définir de nouvelles méthodes de travail
Superviser le déploiement des processus de production
Intégrer des équipements de fabrication
Etablir un bilan financier d'un projet d'amélioration
Mettre en oeuvre et promouvoir un projet d'industrialisation

PÉDAGOGIE

Projets réalisés

Industrialisation de produits conception d'outillage
Projet d'innovation produit
Etudes de cas industrialisation produit / process
Conception outillage
Projet d'innovation produit
Paramétrage de systèmes d'informations

Système d'évaluation

Pour valider un Mastère Spécialisé® il faut remplir les trois conditions suivantes :
- Suivre les cours et valider les Unités d'Enseignement
- Effectuer une mission en entreprise d'une durée minimum de 6 mois équivalent temps plein et la valider
- Réaliser une thèse professionnelle et la valider
Le MS® permet d'acquérir 75 crédits ECTS



Diplôme bac +6 labellisé par la CGE
Certification professionnelle titre de niveau 7 enregistré au RNCP
Des experts métiers issus du monde de l'entreprise
Une thèse professionnelle pour développer sa prise de hauteur
Parcours en alternance
Accélérateur de carrière

MODALITÉS D'ADMISSION

- L'admission s'appuie sur plusieurs éléments :
- Analyse du dossier
- Vérification des prérequis
- Questionnaire métier et entretien de positionnement
- Commission d'admission
- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

Paris - Nanterre, Rouen, Strasbourg
Deux rentrées possibles par an en février et octobre.

